

UKRAINE:

BROCHURE À DESTINATION
DES HÉBERGEURS



Wallonie



plan
de
cohésion
sociale

LA LOUVIÈRE
vous êtes au centre de tout

Un projet du CPAS de La Louvière

Vous vous êtes porté.e.s volontaires ou avez marqué votre intérêt pour accueillir des ressortissant.e.s ukrainien.ne.s
Nous saluons cette initiative et espérons que cette brochure vous préparera au mieux à cette démarche.

1. LOGEMENT

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR HÉBERGEUR OU VOUS L'ÊTES DÉJÀ MAIS N'EN AVEZ PAS INFORMÉ LA VILLE?

Nous vous recommandons de vous inscrire via nos services communaux, comme le veut la procédure mise en place par le Fédéral.

1. Inscrire sa proposition d'hébergement :
 - Soit via le formulaire en ligne sur l'E-guichet
 - Soit par téléphone au 0800 11 848 (du lundi au vendredi entre 10 et 17h).
2. Remplir les deux formulaires de consentement à déposer sous enveloppe, complétés et signés, au Service Plan de Cohésion Sociale de la Ville de La Louvière (en précisant qu'il s'agit d'un courrier relatif à une proposition d'hébergement de réfugiés) situé à la rue Kéramis, 26 à 7100 LA LOUVIERE ou à nous renvoyer par mail à l'adresse pcs@lalouviere.be.

Concernant les types de formulaire, il s'agit en réalité:

- du formulaire consentement ville : qui doit être signé et complété par tous les membres majeurs du ménage (UN exemplaire complété et signé PAR membre majeur). Attention, veillez à bien biffer les mentions inutiles au point «10. Consentement» et comme indiqué, à signer le document en bas de page.
- du formulaire Housing Tool: qui doit être complété et signé par le chef du ménage.

3. Vos consentements reçus, la vérification de la composition de ménage et des casiers judiciaires des membres majeurs se fait par le service citoyenneté.

4. Une fois l'accord donné par le service citoyenneté, le service «salubrité» est prévenu pour qu'ils puissent planifier la visite de contrôle de l'hébergement proposé.

5. Ensuite, le service PCS de La Louvière encode la proposition dans Housing Tool (plate-

forme qui centralise les demandes de logements). Au moment du placement d'une famille, Fedasil prend contact et la commune vérifie les possibles correspondances entre les familles demandeuses et les possibilités d'hébergement reprises sur la plateforme.

A titre informatif, vous pouvez signer une convention d'occupation précaire avec les personnes accueillies afin de déterminer les modalités pratiques de l'hébergement, leurs exécutions et les moyens et délais pour y mettre fin.

Un modèle est disponible sur <https://www.wallonie.be/fr/ukraine/je-suis-un-citoyen-wallon> (rubrique «proposer un logement»).

ACCUEIL DES MINEUR.E.S NON ACCOMPAGNÉ.S

Un.e jeune de moins de 18 ans arrivé.e en Belgique sans quelqu'un qui a l'autorité parentale ou la tutelle sur elle.lui est un.e mineur.e non accompagné.e (MENA). Dans ce cas, un tuteur.trice est attribué.e pour représenter légalement le.la mineur.e et veiller à sa sécurité et à son bien-être.

Plus d'infos sur <https://info-ukraine.be/fr/aide-en-belgique/enfants-et-adolescents/je-connais-un-mineur-non-accompagne>.

2. OBTENTION DES DROITS

ETAPE 1: S'ENREGISTRER À BRUXELLES POUR OBTENIR LE STATUT DE PROTECTION

L'étape indispensable pour l'acquisition de droits (revenus, assurances- maladie, allocations familiales, travail, etc.) est l'obtention du statut de protection temporaire. Pour cela, la personne doit se présenter au centre d'enregistrement à Bruxelles (au Palais 8 de Brussels Expo, Heysel).

QUELQUES INFOS PRATIQUES:

- Rendez-vous sur le site www.register-ukraine.be
- Il est nécessaire de passer via une adresse IP belge pour inscrire les réfugié.e.s. C'est-à-dire une carte SIM d'un opérateur belge ou être connecté à un wifi belge.
- Remplissez le formulaire et réservez un créneau horaire afin de pouvoir vous enregistrer

avec votre famille.

- Recevez par email un QR Code. Pensez à vérifier vos spams.
- Rendez-vous au Centre d'enregistrement muni de votre QR Code et de vos papiers d'identité.
- Empruntez la file spécialement prévue à cet effet. Votre QR Code sera scanné à l'entrée et à la sortie du centre d'enregistrement.

ATTENTION: Les horaires d'ouverture peuvent toujours être adaptés en fonction du nombre de demandes.

COMMENT REJOINDRE LE CENTRE D'ENREGISTREMENT?

VIA METRO

Ligne de métro: 6 - Arrêts «PORTE DE HAL» ou «HOTEL DES MONNAIES» (direction «ROI BAUDOIN»)
descendre Arrêt «HEYZEL»
- Via Avenue de Miramar et Esplanade

VIA TRAM

Lignes de tram:

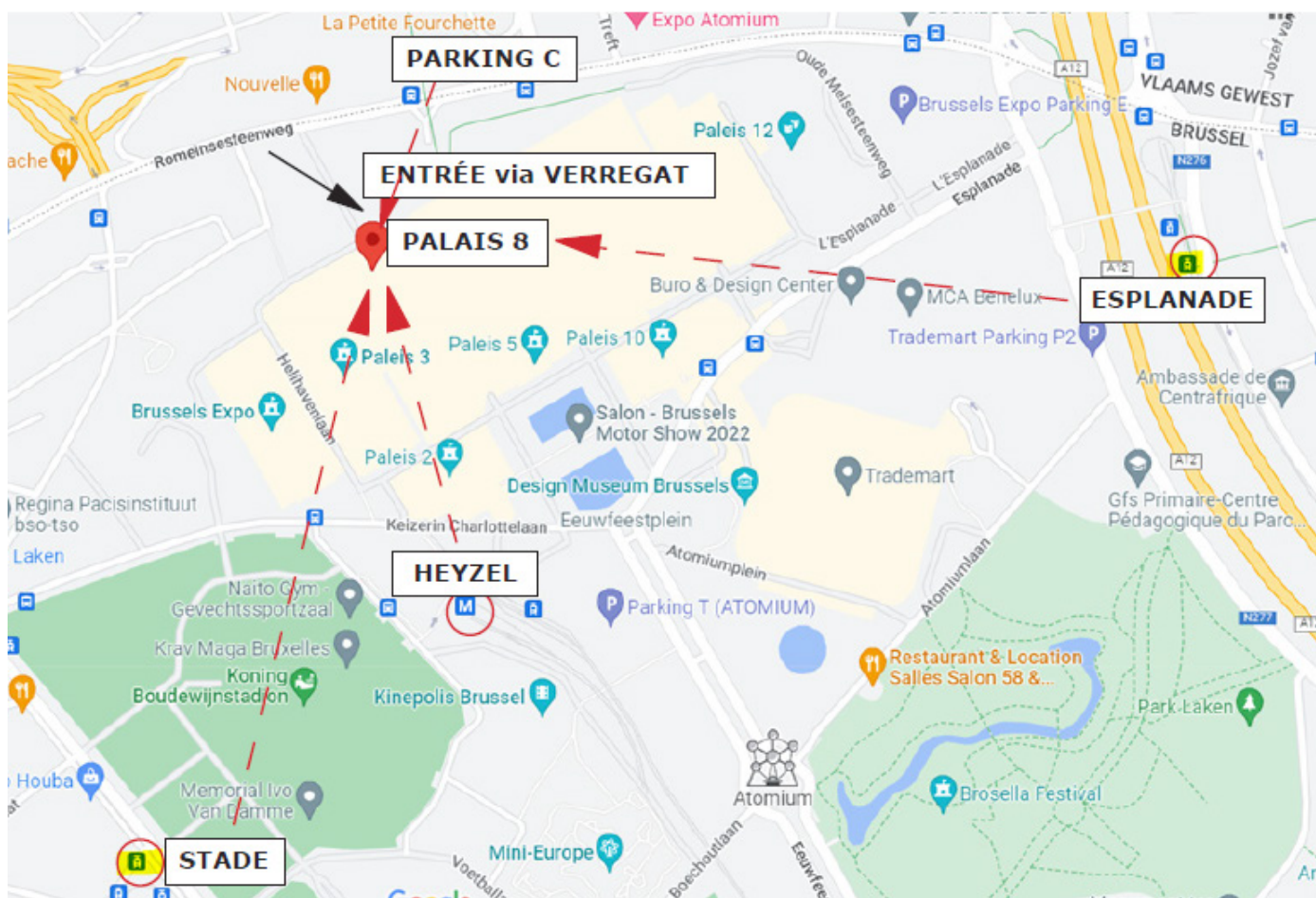
3 - Arrêt «PORTE DE HAL» (direction ESPLANADE)

descendre Arrêt «ESPLANADE»

- Via Avenue de Meysse et Chaussée Romaine

51 - Arrêt "PORTE DE HAL" (direction STADION) descendre Arrêt «STADE»

- Via Avenue Houba de Stroper, Avenue Impératrice Charlotte et Avenue de l'Héliport



Les personnes qui remplissent les **CONDITIONS DE PROTECTION TEMPORAIRE** reçoivent en principe immédiatement après l'enregistrement «**L'ATTESTATION - PROTECTION TEMPORAIRE**».

La protection temporaire est assurée au moins jusqu'au **4 MARS 2023**.

ETAPE 2: S'ENREGISTRER À LA COMMUNE DE LA LOUVIÈRE

Il faut prendre contact auprès de l'administration communale de La Louvière de préférence par mail re@lalouviere.be ou au 064/27 78 11, afin de fixer un rendez-vous auprès du service des étrangers.

Lors du rendez-vous, les citoyen.ne.s ukrainien.ne.s doivent se présenter avec leur passeport national ou carte d'identité nationale, l'attestation de protection temporaire remise par l'Office des étrangers, tous documents divers utiles au service étrangers (acte de mariage, acte de naissance des enfants), 2 photos d'identité récentes (moins de 6 mois) en vue de faire l'inscription à l'adresse où ils résident sur le territoire louviérois.

A l'issue de cette démarche, l'agent de quartier (Police) viendra vérifier la présence effective des citoyen.ne.s ukrainien.ne.s à ladite adresse.

En attendant l'enquête de résidence, **une annexe 15** est délivrée, valable 45 jours avec accès au marché du travail illimité.

Dès réception du rapport positif de l'agent quartier, les personnes seront recontactées afin de leur fixer un rendez-vous au service étrangers de la Ville de La Louvière pour obtenir leur numéro national et faire la demande de **la carte A**.

Dès réception des codes PIN/PUK, elles seront invitées à récupérer leur carte A. valable jusqu'au 4 mars 2023 (date de fin de validité à calculer à partir de la date de l'entrée en vigueur de la Décision d'exécution du 4 mars 2022).

Attention, il est important de signaler tout changement d'adresse ou de situation par rapport à leur séjour.

ETAPE 3: AIDES SOCIALES

Voir point suivant

3. AIDES SOCIALES

Une fois l'obtention du statut de protection temporaire, de l'annexe 15 et de la carte A, les réfugié.e.s peuvent se présenter dans le Centre Public d'Action Sociale de La Louvière (CPAS) pour notamment solliciter une aide financière (« aide équivalente au revenu d'intégration »), une aide matérielle, ou encore une aide psychologique.

Adresse: Place de la Concorde, 15, 7100 La Louvière

Les numéros de contact :

TOMOIAGA M.: 064/88.50.11

- mtomoiaga@lalouviere.be

TENZY O.: 064/88.52.43

- otensy@lalouviere.be

VANDERMEULEN M: 064/88. 52.25

- mvandermeulen@lalouviere.be

4. RESSOURCES LOCALES

Vous avez besoin de vêtements, meubles ou de nourriture pour les réfugié.e.s?
Plusieurs centres peuvent vous fournir des aides.

UTOPIE- rue des Rivaux, 109 à 7100

La Louvière - 064/22.46.48

Ils disposent des services suivants:

- **Banque alimentaire** - Attention, la banque alimentaire est accessible uniquement par la rue Gustave BOËL, 152

Les lundi et jeudi de 9h à 12h30

- **Vaisselière** (don de vaisselle, casserole, etc.)

le mardi de 9h à 12h30

- **Vestiaire** (don de vêtements et produits d'hygiène) le mardi de 9h à 12h30

- **Le service jouet** (don de jouets)

Le mardi de 09h à 12h30

- **Le Coup de Pouce** - Service d'ameublement

Sur demande uniquement

LES PETITS PANIERS DU CŒUR

Hormis les colis alimentaires ils fournissent également:

- **Vestiaire** Vêtements de seconde main.

L'entresol du CERAIC (Rue François Dieudonné 43, 7100 La Louvière).

LA MAISON CROIX-ROUGE LA LOUVIÈRE-LE ROEULX

Chaussée Houtart 314, 7110
Houdeng-Goegnies

- **Le service «brocante»** - Dons/ventes d'objets divers à prix modique (lits, fauteuils, tables, séchoir, etc.) lundi-mercredi-vendredi de 9h à 12h.

- **Vestiboutique** - Vêtements, accessoires, linges, à petit prix. Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h00.

LES MAGASINS CITOYENS (CPAS de La Louvière) - Rue Hamoir 56, 7100 La Louvière.

- **Vesti'Boutique** - Magasin de seconde main tenu par le CPAS - Du lundi au vendredi de 10h00 - 13h00 et de 13h30 à 18h00, le samedi 10h00 - 13h00 et de 13h30 - 17h00

- **Zen Latitude**: un salon de coiffure et un espace de soins corporels, passeport pour votre bien-être - Du lundi au samedi de 9h00 - 12h00 et de 13h00 à 18h00

- **Épilouve**: l'épicerie sociale du CPAS - Du lundi au vendredi de 10h00 - 13h00 et de 13h30 à 18h00, le samedi 10h00 - 13h00 et de 13h30 - 17h00.

LE RELAIS SANTÉ - CPAS - Rue du Moulin, 79 - 7100 La Louvière

- Permanence des infirmières de 9h00 à 13h00 du lundi au vendredi;

- Permanence de Médecins du Monde les jeudis - Sur inscription (064/54.02.18) 064/54.02.18).

LE MÉDIBUS

Situé Parking Boch, proche de la Dalle du Refus de la misère et face à la Gare du Centre. Bus médicalisé - Chaque samedi de 15h à 18h.

CERAIC

Rue Dieudonné François, 43 à 7100 Trivères - 064/23 86 56

Acteurs d'initiatives en alpha et FLE

- Collaboration entre «Lire et écrire» afin de permettre l'apprentissage du français aux personnes étrangères. Folder avec les différentes structures dédiées aux étrangers sur la région du centre:

<https://www.ceraic.be/docs/pf-livret-fle.pdf>

5. ALLOCATIONS FAMILIALES

À quelles aides ont-ils droit en tant que parent?

Avec la carte A, les réfugié.e.s peuvent bénéficier d'allocations familiales pour chacun de leurs enfants présents avec vous sur le territoire wallon. Il faut pour cela contacter une des cinq caisses wallonnes d'allocations familiales.

Plus d'infos: <https://www.aviq.be/familles/index.html>.

6. AIDES PSYCHOSOCIALES

L'ASBL **Solentra** met à disposition une ligne téléphonique gratuite d'assistance psychologique pour les réfugié.e.s ukrainien.ne.s. En plus d'une oreille attentive, les conseiller.ère.s proposent, par l'intermédiaire d'un.e interprète ukrainienne, des conseils et des exercices permettant de réduire le stress et faire appel à la résilience.

Appelez (ou WhatsApp) l'interprète ukrainien. ne: +32 484 650 130 (du lundi au vendredi de 9h à 13h). Elle/il vous mettra en relation avec un.e conseiller.ère

QUI CONTACTER LORSQUE LES RÉFUGIÉ.E.S SONT VICTIMES DE VIOLENCES?

Si les réfugié.e.s sont victimes de violences conjugales, vous pouvez téléphoner gratuitement et anonymement au 0800/30 030 (24h/24 7J/7) afin d'être orienté vers des services d'aide et de soins adaptés. Un service de chat est également disponible sur www.ecouteviolencesconjugales.be.

Plus d'infos: <http://actionsociale.wallonie.be/egalite-chances/violences-conjugales>

Des centres de prise en charge des violences sexuelles (CPVS) sont également accessibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 pour toutes et tous, quel que soit le statut de séjour de la victime.

VOICI LA LISTE DES CENTRES EXISTANTS À CE JOUR:

- **CPVS Charleroi:** Chaussée de Bruxelles 100, 6042 Lodelinesart
071 92 41 00/ cpvs@chu-charleroi.be (le plus près)
- **CPVS Bxl / ZSG Brussel:** 320 Rue Haute, 1000 Bruxelles / 02 535 45 42
cpvs@stpierre-bru.be
- **CPVS Liège:** Urgences du site ND Bruyères du CHU, rue de Gaillarmont 600, 4032 Chênée
04 367 93 11 / cpvs@chuliege.be

QUE FAIRE SI LES REFUGIÉ.E.S SE SENTENT EXPLOITÉ.E.S ?

Des affiches et flyers d'informations sont disponibles en anglais, en ukrainien et en russe afin de les orienter vers les organisations spécialisées.

Plus d'infos: sur <https://info-ukraine.be/fr/aide-en-belgique/soutien-et-protection-psychosociaux/jai-fui-lukraine>

7. SANTÉ

Il est recommandé que les personnes consultent un médecin généraliste aussitôt qu'elles sont installées dans leur logement, pour autant qu'elles soient enregistrées auprès de FEDASIL et inscrites auprès d'un organisme assureur. Le médecin évaluera leur état de santé, les facteurs de risque et proposera si nécessaire un suivi adapté.

COMMENT PEUVENT-ELLES AVOIR ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ?

L'attestation de protection temporaire, une preuve d'enregistrement ou une annexe 15 ouvre le droit à une assurance pour les soins de santé. Dès réception de cette attestation, il est important que ces personnes s'affilient à un organisme assureur (une mutualité ou la caisse auxiliaire d'assurance maladie-invalidité), pour avoir l'accès à des soins de santé.

Plus d'infos:
<https://www.inami.fgov.be/fr/nouvelles/Pages/assurance-soins-sante-belge-refugies-ukrainiens.aspx>

Si ces personnes ne sont pas encore enregistrées ou qu'elles n'ont pas encore obtenu leur attestation de protection temporaire, que leur état de santé nécessite des soins médicaux urgents et qu'elles n'ont pas les ressources suffisantes, elles peuvent bénéficier de l'aide médicale urgente en introduisant une demande auprès du Centre Public d'Action Sociale (CPAS). Le CPAS prendra en charge les frais médicaux.

N'hésiter à contacter les numéros cités précédemment.

TOMOIAGA M.: 064/88.50.11
- mtomoiaga@lalouviere.be
TENZY O.: 064/88.52.43
- otensy@lalouviere.be
VANDERMEULEN M: 064/88. 52.25
- mvandermeulen@lalouviere

Plus d'infos:
<https://info-ukraine.be/fr/aide-en-belgique/soins-medicaux-refugies-ukrainiens>

Y A-T-IL DES AIDES POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP?

Les réfugié.e.s ukrainien.ne.s présentant un handicap sont admissibles sous certaines conditions à des aides spécifiques pour les personnes handicapées. Renseignez-vous auprès de l'Agence wallonne compétente en matière de handicap, l'AViQ, via <https://www.aviq.be/ukraine/je-suis-ukrainien.html> (numéro gratuit 0800/16 061) ou dans le bureau régional AViQ le plus proche de votre hébergement.

COMMENT SE FAIRE VACCINER CONTRE LA COVID-19?

Les personnes ont accès à la vaccination contre la Covid-19. Tant que l'épidémie de Covid-19 n'est pas finie, les gestes protecteurs restent nécessaires, même pour celles vaccinées. Pour plus d'informations sur les autres vaccins recommandés ou obligatoires, n'hésitez pas à en parler à un médecin généraliste.

A La Louvière, le centre de vaccination se trouve: Avenue de Wallonie, à côté des magasins Kréfel et Mercatino.

OUVERTURE SANS RENDEZ-VOUS:

Adultes: le vendredi de 9h30 à 17h30 et le samedi de 11h30 à 17h30
Enfants de moins de 12 ans : le samedi de 9h30 à 11h30

Pour plus d'infos, vous pouvez consulter les sites www.jemevaccine.be ou www.info-coronavirus.be ou encore www.respirer.be. les brochures «Je me vaccine» en français, en ukrainien ou en anglais.
Le numéro de téléphone 0800 45 019

8. INTÉGRATION

Il leur est possible de suivre gratuitement un «parcours d'intégration». Il s'agit d'un dispositif pour les accompagner et les aider à acquérir les connaissances de base sur le fonctionnement de la société et des relations sociales en Belgique et ainsi faciliter leur intégration sur le territoire.

Plus d'infos:

<https://parcoursintegration.be/fr/>

Il existe en Wallonie plusieurs Centres Régionaux d'Intégration, Il s'agit d'organismes dont la mission est de les accompagner dans leurs démarches d'intégration. Ceux-ci peuvent leur proposer un accompagnement social, professionnel et juridique (par exemple pour les équivalences de diplômes). Trouvez le Centre Régional d'Intégration le plus proche sur <http://actionsociale.wallonie.be/aide-pour-ukraine/integration>

9. EMPLOIS ET FORMATIONS

Pour travailler, il faut:

- disposer de la carte A (ou l'annexe 15 en attendant la délivrance de la carte A) avec un accès illimité au marché du travail;
- s'inscrire comme demandeur de emploi auprès du service public de l'emploi et de la formation professionnelle (Le Forem) qui les accompagnera dans leur recherche d'emploi ou de formation.

Adresse : Rue de la Closière, 36 - 7100 La Louvière.
064/23 52 11 - serviceclientele.lalouviere@forem.be

Plus d'infos: <https://www.leforem.be/citoyens/ukraine.html>

Pour les former à de nombreux métiers d'avenir, un autre organisme appelé IFAPME propose des formations accessibles dès l'âge de 15 ans. Les formations sont organisées en combinant en alternance des cours en centres de formation et un stage réalisé en entreprise formatrice et qui peut être rémunéré.

Plus d'infos:

<https://www.ifapme.be/centre-de-formation/la-louviere>
IFPM La Louvière - Rue des Boulonneries, 1
7110 La Louvière - Belgique
064.31.13.90 - mbc@ifapme.be

10. APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

- Via le Format 21, ceux-ci organisent des cours de Français - langues étrangères. Ces cours se donnent à raison de 3 jours par semaine (les lundis, mardis et mercredis), de 8h30 à 12h00.

Les cours ont débuté le 25 avril et il reste 8 places disponibles.

Coordonnées de Format 21:

Rue Jean Baptiste Berger 1, 7100 La Louvière
Téléphone: 064 23 69 00

- Via La Maison Citoyenne de Maurage Boussoit PCS accueille également un atelier de Français Langue Etrangère (FLE) de La Ligue des familles

Du lundi au jeudi de 9h à 12h.

Infos et inscriptions:

d.hubert@liguedesfamilles.be - 0474.28.65.76

- En ligne ou via une application depuis votre PC, votre smartphone ou votre tablette. Inscription gratuite sur le site Wallangues : <https://www.wallangues.be> ou rendez-vous sur les magasins d'application IOS ou Android et téléchargez gratuitement l'application Wallangues (Android <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.altissia.wallangues> et <https://apps.apple.com/app/id1462056332>)

11. PETITE ENFANCE ET JEUNESSE

l'ONE offre des consultations médicales gratuites pour les femmes enceintes et pour les enfants de moins de 6 ans. Cet organisme tient aussi une liste de crèches susceptibles d'accueillir les plus petits.

Plus d'info:
065.39.96.60. Email: asr.hainaut@one.be

12. ÉCOLES

N'ayant pas les moyens humains de constituer des DASPA (Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des élèves Primo-Arrivants et Assimilés), chaque école peut accueillir des enfants ukrainiens qui sont dans les conditions d'âge.

Pour les écoles maternelles et primaires, vous pouvez contacter, David Brison, qui vous redigera vers l'école la plus proche de chez vous et vous communiquera les coordonnées de (des) direction(s) concernées. Il est joignable

- soit par téléphone (064 278 102),
- soit via sa boîte courriel (dbrison@lalouviere.be).

Joignable (entre 8h00 et 16h00, du lundi au vendredi).

- soit via notre site Internet:
<https://www.lalouviere.be/maville/enseignement/enseignement-communal/actualites/vous-recherchez-une-ecole-maternelle-ou-primaire>

Pour les écoles secondaires, vous trouvez toutes les infos sur notre site internet via le lien suivant: <https://www.lalouviere.be/maville/enseignement/secondaire>
Que ce soit dans le cadre scolaire ou celui de la garderie, des prises en charges financières sont possibles via le CPAS de La Louvière.

13. ACTIVITÉS POUR ENFANTS

- CENTRES DE VACANCES:

Les centres de vacances sont aussi ouverts pour les enfants ukrainiens de 2,5 ans à 11 ans. Ils auront lieu du 4 juillet au 4 août sur les sites

d'Haine-Saint-Paul à la Place Caffet, à la rue Eugène Valentin à Houdeng, à la rue de Baume à La Louvière, à la rue de Nivelles à Strépy-Bracquegnies et sur la place de Trivières. Pour les ados de 12 à 15 ans, le centre ouvrira lieu à la rue des Canadiens à Strépy-Bracquegnies.

Un car est disponible pour déposer les enfants dans les centres de vacances.

Pour plus d'infos:
centresvacances@lalouviere.be ou au 064/277.811. Les inscriptions se font via l'e-guichet jusqu'au 26 juin. Le prix est de 2€ par jour et par enfant mais celui-ci peut être pris en charge par le CPAS.

- SPORTS:

La maison du sport est en contact avec les nombreux clubs sportifs présents sur le territoire. Bon nombre d'entre eux organisent des stages cet été.

Plus d'infos:
secretariat@maisondu sport.be ou au 064/22.45.33

- GUIDE EXTRA-SCOLAIRE ET STAGES:

Tous les enfants de réfugié.e.s peuvent participer aux stages organisés chaque année par la Ville.

Plus d'infos:
via le guide extra-scolaires:
<https://www.lalouviere.be/ma-ville/services-communiaux/action-de-prevention-et-de-citoyennete/laccueil-extrascolaire/stages-1>

14. ANIMAUX DE COMPAGNIE

Si ces personnes sont arrivées en Belgique avec un animal de compagnie et que celui-ci n'a pas de passeport européen ni de preuve de vaccination contre la rage, elles doivent se rendre chez un vétérinaire afin de procéder à l'identification, au puçage et à la vaccination de l'animal.

Plus d'infos:
<https://www.wallonie.be/fr/quelles-demarches-doivent-effectuer-les-refugies-arrives-en-wallonie-avec-un-animal-de-compagnie> (disponible en ukrainien)

SPA LA LOUVIÈRE:

Plus d'infos: 064 22 25 07
195 rue Jean Jaurès, La Louvière, Belgium
info@spalalouviere.be

15. DIVERS

COMMENT OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE BELGE?

Sur base de l'attestation de protection temporaire, les personnes peuvent bénéficier du service bancaire de base. Pour un tarif limité, ce service permet d'ouvrir un compte courant auprès d'une banque belge pour effectuer des opérations de base (retraits d'espèces, paiements par virement ou par carte de débit, création d'ordres permanent et de domicilia-tions).

En cas de difficultés pour ouvrir un compte bancaire, des solutions intermédiaires existent au sein du **CPAS de la Louvière**.

Y A-T-IL DES FACILITÉS POUR LES TÉLÉCOM-MUNICATIONS?

Certains opérateurs de téléphonie et fournisseurs d'accès à internet proposent des solutions et des tarifs avantageux pour les appels fixes et/ou mobiles, SMS et accès à internet. Consultez les sites web des opérateurs pour connaître les conditions.

L'ACCUEIL DE RÉFUGIÉ.E.S CHEZ VOUS A-T-IL UN IMPACT SUR VOS ASSURANCES FAMILIALE ET/OU INCENDIE, AUTO?

Votre compagnie d'assurances couvre les réfugié.e.s au sein de votre habitation dans le cadre de votre actuelle assurance familiale et/ou incendie. Ils seront également couverts dans le cadre de votre assurance auto. Si vous autorisez un de vos habitants temporaires à utiliser votre véhicule occasionnellement, il sera également couvert pour autant qu'il dispose d'un permis de conduire valable. Informez-vous auprès de votre courtier ou de votre compagnie d'assurances.
<https://press.assuralia.be/les-assureurs-apportent-aide-et-conseil-aux-familles-daccueil-de-refugies>

Les véhicules ukrainiens assurés en Ukraine et arrivés en Belgique restent assurés. Les conducteurs peuvent utiliser leur véhicule en Belgique sans se faire de souci, s'ils sont en ordre d'assurance. Si, en revanche, ils sont en défaut d'assurance, ils doivent souscrire une assurance frontière valable 30 jours. En

principe, cette assurance leur a été proposée aux frontières des pays traversés mais il est toujours possible de la souscrire en Belgique. Si les réfugié.e.s arrivé.e.s dans notre pays y séjournent plus de six mois, ils devront alors immatriculer leur véhicule et l'assurer en Belgique puisque l'assurance doit être souscrite dans le pays de stationnement habituel.

QUEL EST L'IMPACT DE L'ACCUEIL SI VOUS ÊTES AU CHÔMAGE, EN INTERRUPTION DE CARRIÈRE OU EN CRÉDIT-TEMPS?

Le fait d'accueillir des réfugié.s ukrainien.ne.s n'a pas d'influence sur la situation familiale du chômeur.euse ou du travailleur.euse en interruption de carrière ou en crédit-temps, ni sur le droit aux allocations d'interruption de ces derniers. Toutefois, vous devez remplir un formulaire spécifique.

Plus d'infos:

<https://www.onem.be/fr/nouveau/accueil-des-refugies-ukrainiens-regles-specifiques-en-matiere-de-chomage-et-dinterruption-de-carriere-ou-de-credit-temps>
(rubrique Actualités - Accueil des réfugiés ukrainiens).

EN TANT QUE BÉNÉFICIAIRE DU REVENU D'IN-TÉGRATION, QUELLE CONSÉQUENCE CELA A-T-IL D'HÉBERGER UN.E RÉFUGIÉ.E?

L'accueil temporaire d'un ou plusieurs réfugié.e.s ukrainien.ne.s n'a pas d'impact pour votre revenu d'intégration.

Plus d'infos:

<https://www.mi-is.be/fr/lequivalent-du-revenu-dintegration-sociale>

QUEL EST L'IMPACT DE L'ACCUEIL SUR VOTRE SITUATION FISCALE?

L'accueil temporaire d'un ou plusieurs réfugié.e.s ukrainien.ne.s n'a pas d'impact sur le calcul de votre impôt.

Plus d'infos:

<https://finances.belgium.be/fr/Actualites/impact-fiscal-pour-les-belges-qui-accueillent-chez-eux-des-r%C3%A9fugi%C3%A9s>

16. SITES INTERNET UTILES

<https://info-ukraine.be/fr>

Les Ukrainien.ne.s se rendant dans notre pays y trouveront des informations sur leurs droits lorsqu'ils arrivent sur notre territoire, les démarches à effectuer, l'organisation de l'accueil, etc.

Les citoyen.ne.s belges retrouveront également sur le site de plus amples informations sur la manière dont ils peuvent apporter leur aide.

<https://www.wallonie.be/fr/ukraine/je-suis-un-refugie-ukrainien>

Similaire au lien ci-dessus, il contient beaucoup d'informations sur les droits des ressortissant.e.s ukrainien.ne.s. Il y a également un flyer téléchargeable très complet.

<https://www.mi-is.be/fr/etudes-publications-statistiques/laide-sociale-pour-les-beneficiaires-du-statut-de-protection>

Lien pour des flyers sur l'aide sociale en CPAS en 6 langues, dont l'ukrainien

17. NUMEROS UTILES

Les autorités fédérales ont ouvert un centre d'appel.

Ce numéro d'information est joignable tous les jours de 9h à 17h: 02/488.88.88

CONTACT POUR PROPOSER SON AIDE À LA VILLE DE LA LOUVIERE:
0800/11 848

CONTACTS CPAS:

Numéro général: 064.88.50.11

Assistant.e.s sociaux.ciales:

TOMOIAGA M.: 064.88.51.30

mtomoiaga@lalouviere.be

TENSY O.: 064.88.52.43

otensy@lalouviere.be

VANDERMEULEN M.: 064.88.52.25

mvandermeulen@lalouviere.be

POMPIERS/AMBULANCE 112

POLICE 101

TÉLÉ-ACCUEIL

(Situation de crise sociale/morale/psychologique) 107

SERVICE ECOUTE ENFANCE 103

CHILD FOCUS 116 000

ECOUTE VIOLENCES CONJUGALES
0800/30 030

CENTRE PREVENTION DU SUICIDE
0800/32 123

CENTRE ANTI-POISON 070/245 245

DOC-STOP 0800/212 321 23

CARD-STOP 070/344 344



